



4. PLAN LOCAL D'URBANISME

4A. PLAN DE ZONAGE
Planche globale

Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012
Avis de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2016
Approbation du PLU : le 12 juillet 2017
Modification n°1 approuvée le 3 juin 2022
Révision Allégée n°1 approuvée le 10 mars 2023

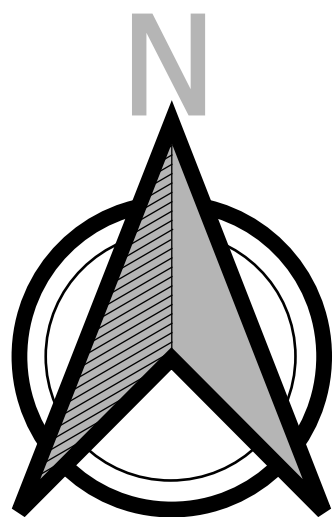


COMMUNE DE LORGUES



Légende

- Limite de zone du PLU
- Espace boisé classé (R123-11 a)
- Emplacement Réservé
- Servitudes d'attente de projet (SAP)
- Servitudes de mixité sociale (MS)
- Périmètre bâti d'intérêt patrimonial (L151-19)
- Périmètre d'orientation particulière d'aménagement (OAP)
- Elément de paysage (L123-1-5 III 2° et R123-11h)
- Aménagement paysager à créer
- Marge de recul
- Bâtiment pouvant changer de destination en zone A
- Eléments de paysage et de patrimoine protégés
 - Protection du patrimoine bâti
- Zones d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens
 - Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens - à l'étude
 - Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens - à préserver
- Plan de prévention des risques naturels d'inondation (l'Argens et la Florièye) - 2013
 - Synthèse PPRI et Aléas (voir détails en annexes)



0
100

Echelle : 1/12 500 ème